

**DEMANDE d'ATTRIBUTION d'AIDE
pour le financement des frais de pension pour l'année 2010-2011**

Suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint, de nous l'adresser accompagné des pièces justificatives listées ci-dessous :

Adresse d'expédition : Ecole Sainte-Geneviève - service comptable
2, rue de l'Ecole des Postes - 78000 - VERSAILLES.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Pour les personnes domiciliées en France

- l'avis d'imposition sur le revenu 2008 des deux parents (format A3 toutes les feuilles) ;
- le détail des revenus perçus à l'étranger s'il y en a ;
- l'engagement sur l'honneur que ces revenus français et/ou étrangers sont ceux de l'année complète et qu'ils sont exhaustifs (formulaire joint).

Pour les personnes domiciliées à l'Etranger

- l'attestation officielle des revenus des deux parents sur l'année 2008 ;
- le détail des revenus perçus en France s'il y en a ;
- l'engagement sur l'honneur que ces revenus étrangers et/ou français sont ceux de l'année complète et qu'ils sont exhaustifs (formulaire joint).

LYCÉE PRIVÉ SAINTE-GENEVIÈVE
CLASSES PREPARATOIRES AUX GRANDES ECOLES

« COMMISSION GINETTE SOLIDARITE »

FORMULAIRE de SUIVI de la DEMANDE

NOM du CANDIDAT :

Prénom :

Filière demandée :

Le candidat a-t-il fait ou va-t-il faire une demande de bourse d'état ? OUI NON

Motif de votre demande d'aide : courrier à joindre

Montant souhaité :

Lister les pièces fournies qui peuvent justifier votre demande d'aide :

Partie réservée à la commission « GINETTE SOLIDARITE »

Date de la commission :

La commission « GINETTE SOLIDARITE » étudiera votre dossier le
et une réponse vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Décision de la commission :

- | | |
|---|-----------------|
| <input type="checkbox"/> Prêt sur l'honneur | montant : |
| <input type="checkbox"/> Bourse interne | montant : |
| <input type="checkbox"/> Bourse EC | montant : |
| <input type="checkbox"/> Bourse partenaire bancaire | montant : |

Cette aide est soumise à l'acceptation de votre enfant à Sainte-Geneviève.
D'autre-part, le montant qui vous sera éventuellement attribué pourra être minoré en cas d'obtention de la bourse d'Etat que vous vous engagez à nous communiquer.